Dossier de demande d'aide

Fonds Air TRANSITION FIOUL

Conditions pour **bénéficier de l'aide**

• Le logement est situé sur l'une des 10 communes de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc : *Combloux, Les Contamines-Montjoie, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais, Sallanches.*

• Vous utilisez un chauffage au fioul.

• L'installation sera réalisée par un professionnel.

• L'efficacité énergétique saisonnière du nouvel appareil devra être égale ou supérieure aux critères du crédit d'impôt *(consultable en ligne)*, et impérativement indiquée sur le devis de l'installateur.

• L'aide sera versée après travaux sur présentation de la facture acquittée. Celle-ci devra être conforme au devis *(possibilité de verser un accompte de 50% si une facture a été payée avant l'achèvement des travaux).*

Montants des aides du Fonds Air Transition Fioul :

Prime pour les ménages aux revenus très modestes	2 000 €
Prime pour les ménages aux revenus modestes	1 500 €
Prime pour les ménages aux revenus intermédiaires	1000 €
Prime pour les ménages aux revenus élevés	500 €

L'aide sera bonifiée de 500 € si le changement se fait au profit d'une pompe à chaleur, de la géothermie ou du solaire.

L'aide est plafonnée à 25% du montant total TTC des travaux pour les revenus très modestes et à 20% pour les revenus modestes, intermédiaires et élevés.

Plafonds de ressources				
Nombre de personnes composant le ménage *(foyer fiscal)*	Revenu fiscal de référence *(RFR)* Le RFR est indiqué sur l'avis d'imposition 2020 *(ligne n°25)*			
	Revenu très modeste	**Revenu modeste**	**Revenu intermédiaire**	**Revenu élevé**
1	jusqu'à 14 879 €	jusqu'à 19 074 €	jusqu'à 29 148 €	> 29 148 €
2	jusqu'à 21 760 €	jusqu'à 27 896 €	jusqu'à 42 848 €	> 42 848 €
3	jusqu'à 26 170 €	jusqu'à 33 547 €	jusqu'à 51 592 €	> 51 592 €
4	jusqu'à 30 572 €	jusqu'à 39 192 €	jusqu'à 60 336 €	> 60 336 €
5	jusqu'à 34 993 €	jusqu'à 44 860 €	jusqu'à 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Données relatives au **demandeur**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Montant du revenu fiscal de référence *(indiqué sur l'avis d'imposition 2020 - ligne n°25)* :

.....€

Nombre de personnes composant le ménage *(foyer fiscal)* :

.....

☐ Passeport thermique réalisé dans le logement concerné.

Données relatives au **logement**

Type de résidence : ☐ Principale ☐ Secondaire
Précisez les périodes d'occupation sur 1 année : .....

Nature du logement : ☐ Maison ☐ Appartement

Copropriété : ☐ Non ☐ Oui Nombre de logement : .....
Quote-part du logement : .....

Surface chauffée : ..... m²

Période de construction :
☐ avant 1949 ☐ 1949-1975 ☐ 1975-1990 ☐ 1990-2005 ☐ après 2005

Type d'occupation : ☐ Propriétaire occupant ☐ Propriétaire bailleur
Pour les propriétaires bailleurs, adresse du logement si différent : .....
.....

Nom du locataire : .....

Données relatives à la **chaudière fioul**

Marque : ..... Modèle : .....

Année d'installation : ..... Puissance : .....

Utilisation : ☐ Eau chaude ☐ Chauffage Autre : .....

Données relatives à la **nouvelle installation**

*Pour un remplacement par une chaudière au gaz, merci de remplir un dossier **Fonds Air Gaz.***

Energie : ☐ Electrique ☐ Pompe à chaleur ☐ Géothermie ☐ Chaudière à granulé ☐ Solaire

Puissance : .....

Nom de l'entreprise en charge du changement : .....

Adresse de l'entreprise : .....
.....

N° RM, RCS ou SIREN : .....

Efficacité énergétique saisonnière de l'appareil : .....

Liste des pièces pour solliciter l'aide :

- ☐ Le formulaire de demande d'aide rempli et signé.
- ☐ Le devis signé pour le nouvel appareil de chauffage comprenant l'indication de la performance énergétique du nouvel appareil de chauffage.
- ☐ Une copie de l'avis d'impôt 2020 sur le revenu au nom du bénéficiaire.
- ☐ Une photographie de l'installation qui sera remplacée.
- ☐ Une copie de la dernière facture de fioul au nom du bénéficiaire.
- ☐ Une copie du bail pour les propriétaires bailleurs.
- ☐ Un Relevé d'Identité Bancaire.

Pour les copropriétés :

- ☐ Une répartition des travaux par logement réalisé par la copropriété pour l'ensemble des logements *(document type disponible si besoin)*

Pièce pour obtenir le financement une fois l'aide accordée :

- ☐ La preuve du retrait de la chaudière : soit l'info était sur votre devis et doit donc être sur votre facture acquittée, soit vous l'avez fait vous-même : attestation sur l'honneur *(voir modèle joint).*

ENVOYER LE DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE **COMPLET**

Par courrier à : Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc
Fonds Air Transition Fioul
648 chemin des Pré Catons
74 190 PASSY

ou par mail à : quitterlefioul@ccpmb.fr

Seuls les dossiers complets seront traités

En signant ce document, j'accepte que la CCPMB collecte, utilise et transfère mes informations à caractères personnelles dans le cadre du bon déroulement de la prestation. Les données collectées par la CCPMB sont conservées pendant une durée de 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en vous adressant à dpo[at]ccpmb.fr. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Dans le cadre de la prestation, vos données sont transmises à la Région et au Département pour le Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat.

Signature du demandeur :

Fait à :

Le :

CaseRénov
Préserver le climat et votre budget

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes